



Syndicat des Personnels
du Réseau International du Ministère
de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et Numérique

139 rue de Bercy - bâtiment Vauban - Télédéc 627 - 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr - Tél. : 01.53.18.83.03 - www.sprim-fo.org

Revue de presse du 21 mars 2023

Presse – Actualités

- [Quel avenir pour la réforme des retraites après le rejet de la motion de censure ? - Challenges](#)
- [Xi Jinping à Moscou : vers un bloc sino-russe contre l'Occident? – The Conversation](#)
- [Le porte-à-porte va-t-il permettre de créer un million d'emplois industriels? - Challenges](#)
- [Le rachat de Credit Suisse par UBS ne rassure pas les bourses asiatiques – La Tribune](#)
- [Iran-Arabie saoudite : un compromis diplomatique sous l'égide de Pékin – La Tribune](#)
- [Sommet économique franco-arabe : Français et Arabes veulent renforcer les courants d'affaires – Le Moci](#)
- [L'agenda social de la fonction publique perturbé par le conflit sur les retraites – Acteurs Publics](#)

ARTICLES DE PRESSE

Quel avenir pour la réforme des retraites après le rejet de la motion de censure ? - Challenges

Malgré une motion de censure transpartisane portée le groupe Liot, le gouvernement a tenu bon, lundi 20 mars, et le texte de la réforme des retraites est donc considéré comme adopté. Que va-t-il désormais se passer ?

Il a manqué neuf voix, ce lundi 20 mars pour renverser le gouvernement. "Comme on dit chez moi, le boulet n'est pas passé loin de l'oreille", mimait le député de la Meuse Bertrand Pancher avant le vote, prédisant un coup presque fatal à la réforme défendue par Olivier Dussopt, le ministre du Travail. La motion de censure transpartisane portée par le groupe Liot a manqué de peu de provoquer la démission du gouvernement d'Elisabeth Borne et par la même occasion le retrait de la réforme des retraites, ce qui était son objectif majeur. Mais les opposants à la réforme ne comptent pas en rester là et ne manquent pas d'outils pour faire plier le gouvernement. Que peut-il désormais se passer, maintenant que la réforme est considérée comme adoptée ?

• La saisine du Conseil constitutionnel

Il s'agit de l'échéance la plus rapide. Les oppositions vont saisir le Conseil constitutionnel dans les 24 heures qui suivent le rejet de la motion de censure pour faire capoter le texte. Il faut au moins soixante parlementaires pour saisir l'instance et les trouver n'a pas été difficile parmi les députés et sénateurs de gauche. "Il y aura au moins deux ou trois recours" parmi les oppositions, fait savoir à *Challenges* Charles de Courson, le député Liot de la Marne. Sur les vingt articles qui composent le texte, "au moins quatre" sont ce que l'on appelle des "cavaliers budgétaires", affirme le député socialiste de l'Essonne, Jérôme Guedj. Le gouvernement a fait le choix de faire passer cette réforme des retraites par un article rectificatif du budget de la Sécurité sociale 2023 pour faire passer des mesures qui ne concernent pas uniquement son financement sur l'exercice 2023, selon l'opposition. Ces articles tels que l'index senior ou la collecte des cotisations Agirc-Arrco peuvent ainsi être vus comme "cavaliers" et être censurés par le Conseil constitutionnel selon le Conseil d'Etat, comme l'a relayé *Le Monde*.

Une fois saisi, le Conseil constitutionnel va disposer de huit jours à partir de ce mardi 21 mars ou d'un mois pour se prononcer, en fonction de la demande du gouvernement. Si ce dernier invoque une procédure d'urgence alors l'instance donnera sa réponse la semaine prochaine. Va-t-il censurer un ou plusieurs articles ? "Tout est possible", affirme Charles de Courson qui assure que le Conseil "a suivi les débats depuis le début" et ne devrait pas être perturbé pour rendre sa décision rapidement. Une issue que l'opposition souhaite.

• Le référendum d'initiative partagée

Cette option, ardue et longue, n'est pas abandonnée par l'opposition. Elle a d'ailleurs été envoyée dès jeudi après l'utilisation du 49.3 par la Première ministre et mentionne que "l'âge légal de départ à la retraite ne doit pas dépasser 62 ans". Signée par 252

parlementaires opposés à cette réforme sur les 152 requis, selon le décompte de Jérôme Guedj, elle a été envoyée dans la foulée au bureau de la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet.

Cette dernière a transmis le texte ce lundi matin au Conseil constitutionnel après l'avoir jugé recevable. Désormais, l'instance dispose d'un mois pour juger de la conformité de la demande.

Cette dernière étape est la plus longue puisque le recueil des 4,7 millions de soutiens nécessaires est réalisé pendant neuf mois par le ministère de l'Intérieur via le site dédié. Le Conseil constitutionnel vérifie ensuite le nombre de signatures obtenues et enfin, si le Parlement n'examine pas cette proposition dans les six mois suivants, le président de la République doit convoquer un référendum.

"Ca prend un temps considérable. C'est une usine à gaz qui a été pensée pour que ça ne fonctionne pas", déplore Charles de Courson. De son côté, Raquel Garrido, la députée LFI de Seine-Saint-Denis se veut plus optimiste. "Tout peut marcher. Il faut trouver une solution pour purger la crise."

Pour autant, ce RIP n'est pas suspensif, affirme le constitutionnaliste Jean-Philippe Derosier et la réforme des retraites peut donc être appliquée pendant le recueil des signatures.

2? Mais alors, la réforme est suspendue ? Bloquée ?

→ Non, pas vraiment...

Un #RIP n'est pas suspensif. C'est une autre procédure que celle de l'adoption de la loi en cours.

→ Si la #MotionDeCensure est rejetée lundi, la #RéformeDesRetraites sera bien adoptée
— JPh Derosier (@JPhDerosier) March 19, 2023

Enfin, il reste une dernière cartouche à l'opposition, qu'Emmanuel Macron ne promulgue pas le texte, malgré son adoption à l'Assemblée nationale. Une issue risquée et rare. La dernière fois qu'un texte adopté n'a pas été mis en œuvre, c'était en 2005 pour le contrat première embauche.

* * *

Xi Jinping à Moscou : vers un bloc sino-russe contre l'Occident? – The Conversation

auteur [Cyrille Bret](#)

Géopoliticien, Sciences Po

Se rendre en Russie, c'est, pour Xi Jinping, affirmer de façon éclatante son soutien à Vladimir Poutine à un moment critique de la guerre en Ukraine, et quelques jours après l'émission d'un mandat d'arrêt à l'encontre du président russe par la Cour pénale internationale. Par ce geste, le leader chinois rappelle au monde que l'axe sino-russe est solide.

Alternative à une Europe désormais hostile, la République populaire de Chine (RPC) est, pour la Russie, bien plus qu'un soutien de circonstance. C'est un allié réel dans les enceintes internationales et sur les marchés mondiaux pour contrer l'influence occidentale en général et américaine en particulier.

Pour autant, l'Occident fait-il désormais face à un bloc des régimes autoritaires doublé d'une alliance eurasiatique ? La relation sino-russe est aussi traversée de méfiances réciproques, de rivalités ouvertes et même de compétitions féroces.

Contre la relation transatlantique, un axe eurasiatique

Le soutien de la RPC à la Russie est loin d'être conjoncturel. Les deux pays n'ont cessé de développer leurs échanges et leurs coopérations au cours deux dernières décennies. Après avoir, en 1994, résolu leurs différends frontaliers issus de la période soviétique, ils ont conclu, dès 2001, un partenariat stratégique bilatéral qui s'est matérialisé sur plusieurs plans.

Les échanges commerciaux ont crû de façon régulière malgré les crises économiques (2008, 2014, 2021). Ils ont même atteint en 2022 le niveau de 190 milliards de dollars, un record, et une augmentation de 30 % par rapport à 2021.

[Près de 80 000 lecteurs font confiance à la newsletter de The Conversation pour mieux comprendre les grands enjeux du monde. [Abonnez-vous aujourd'hui](#)]

La RPC est devenue dès 2010 le deuxième partenaire commercial de la Russie, derrière l'Union européenne dans son ensemble, mais devant tous les pays de l'UE pris individuellement. Fourniture d'énergie, de minerais et de matériel de défense côté russe, exportation de machines-outils, de produits pharmaceutiques et de composants électroniques côté chinois : les

complémentarités se sont rapidement renforcées par l'instauration d'échanges financiers en roubles et yuans et d'une banque de développement au sein des BRICS.

Le gazoduc Force de Sibérie, lancé en 2014 et inauguré en 2019, relie la Sibérie au nord-est de la Chine. Elle sera bientôt renforcée par Force de Sibérie 2. Ces infrastructures donnent à la Russie un débouché alternatif à l'UE, engagée dans une stratégie de sevrage des hydrocarbures russes. Elles offrent également à la RPC un fournisseur d'énergie à bas prix au moment où les États-Unis ont repris une position de leader sur les marchés mondiaux de l'énergie.

Ce partenariat est largement cimenté par la contestation de l'Occident sur la scène internationale. Bien avant l'arrivée de Xi Jinping au pouvoir en 2013 et avant la rupture de la Russie avec l'Occident en 2014, les deux anciens empires remettaient déjà en cause l'action internationale des États-Unis en particulier et des Occidentaux en général : au Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) comme partout dans le monde, les diplomaties chinoises et russes se sont mutuellement épaulées pour critiquer les interventions de l'OTAN à l'étranger (Serbie, Afghanistan), pour contester les régimes démocratiques libéraux et pour dénoncer les « doubles standards » d'un Occident qui violerait les règles qu'il entend imposer aux autres acteurs internationaux.

Au CSNU, le droit de veto a été abondamment utilisé par la Russie (29 fois) et par la RPC (15 fois) depuis 1991 pour contrer les condamnations occidentales sur l'Ukraine, Taïwan, le Xinjiang, etc. On constate donc une « alliance défensive objective » entre puissances nucléaires membres permanents du CSNU.

Cet attelage anti-occidental se double d'une certaine coopération à l'échelle eurasiatique : conjointement créatrices de l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS) en 2001, Russie et Chine ont cherché à instaurer une véritable hégémonie conjointe en Eurasie pour lutter contre le terrorisme, le séparatisme et le crime organisé dans la région. Mais aussi pour contrer l'influence des États-Unis dans la région suite aux guerres d'Irak et d'Afghanistan. L'OCS rapproche lors d'exercices militaires réguliers dans toutes les dimensions (air, terre, mer, cyber) les deux puissances militaires et leurs alliés. Le soutien chinois à la Russie s'était signalé en septembre dernier par la participation de la RPC à l'exercice Vostok 2022 en Extrême-Orient.

La visite de XI Jinping à Moscou confirme que la RPC est un « foul weather friend » de la Russie, autrement dit un allié même par temps de crise : en Eurasie et à l'ONU, sur le plan économique et dans les domaines militaires, le partenariat stratégique sino-russe est réel et prétend porter une vision du monde alternative (et hostile) à celle de l'Occident. De façon plus concrète,

la RPC soutient discrètement l'invasion russe en refusant d'adopter des sanctions, en alimentant le complexe militaro-industriel russe et en proposant récemment un plan de paix russo-ukrainien qui met l'accent sur les garanties de sécurité pour la Russie.

De la méfiance aux rivalités

Européens et Américains doivent-ils donc se préparer à contrer un bloc des régimes autoritaires dont la Chine et la Russie seraient les chefs de file, avec l'Iran, la Syrie, la Corée du Nord, la Syrie ou encore les régimes d'Asie centrale ? Le risque géopolitique d'une « désoccidentalisation » du monde est réel. Mais il doit être nuancé.

Entre Moscou et Pékin, les sources de défiance sont réelles. La Russie redoute depuis longtemps le poids économique, démographique et militaire de la Chine, en particulier dans son propre Extrême-Orient dépeuplé et sous-développé. En matière de population et de PIB, le rapport est structurellement de 1 à 10 en faveur de la RPC. La tenue d'un sommet de l'APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation) à Vladivostok en 2012 répond à la volonté de Moscou de ne pas être rétrogradé au rang de faire-valoir ou de brillant second de la Chine. Et la remilitarisation de l'Arctique par la Russie a pour but de réaffirmer sa maîtrise d'une route maritime où Pékin affirme ses ambitions, brise-glace à l'appui.

Quant à la Chine, elle observe une réserve évidente et constante vis-à-vis des aventures expansionnistes de la Russie : elle n'a pas reconnu l'indépendance de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie après la guerre russo-géorgienne de 2008. De même qu'elle n'a pas reconnu l'annexion des quatre provinces ukrainiennes prises par la Russie en septembre 2022. Et son plan de paix pour l'Ukraine a pour premier point le respect de l'intégrité territoriale du pays – sans préciser si cela signifie que la Chine souhaite que la Russie abandonne le Donbass et la Crimée. Bref, sur les questions existentielles de la géopolitique russe, la RPC laisse planer l'ambiguïté, entre soutien et médiation. Le bloc présente des signes évidents d'effritement.

Les rivalités entre Chine et Russie sont même ouvertes en Asie centrale, en Asie du Sud et en Afrique. De nombreuses fissures apparaissent, comme à l'époque soviétique, dès qu'il s'agit d'hégémonie régionale. Les cinq États d'Asie centrale anciennement Républiques socialistes soviétiques sont l'objet d'une rivalité presque séculaire entre les deux anciens empires. D'un côté, la Russie a nourri son influence sur place par le biais d'organisations régionales qui excluent la Chine : l'Organisation du Traité de Sécurité collective (OTSC – 2002) sert de cadre à la coopération sécuritaire et militaire entre le « grand frère » russe et certaines de ses anciennes dépendances (hors Ouzbékistan) ; la Communauté des États Indépendants (CEI) et l'Union économique eurasiatique (UEE) donnent des

cadres géographiquement et institutionnellement variables pour contrer le dynamisme chinois dans la zone.

Les « nouvelles routes de la soie » (OBOR puis BRI) lancées en 2013 étaient précisément destinées à secouer et contourner l'hégémonie russe : les investissements et les prêts massifs, la construction d'infrastructures ferroviaires et logistiques ainsi que l'installation d'une base militaire chinoise au Tadjikistan ont suscité des craintes très fortes à Moscou. Le partenaire stratégique chinois cherche en effet délibérément à marginaliser la Russie dans la région.

Le dynamisme russe en Afrique (Centrafrique, Mali, Burkina Faso, etc.) et en Asie du Sud (Inde, Vietnam) ne doit pas être réduit à la contestation de l'Occident (et de la France) sur des fronts extra-européens. Il doit aussi être compris comme une volonté de peser dans le rapport de force bilatéral sino-russe.

Ainsi, c'est avant tout pour gêner la Chine que la Russie a milité en faveur de l'adhésion de l'Inde à l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS), qui s'est produite en 2016. Pour éviter d'être affaiblie, la RPC a répliqué en demandant l'adhésion de son allié pakistanais en même temps dans l'OCS. Intégrer l'Inde à l'OCS, c'est inviter le grand rival systémique de Pékin au sein d'une structure où la Chine risquait de dominer la Russie. Et, sur le plan bilatéral, Moscou a développé depuis longtemps ses échanges avec Delhi en matière de défense, de nucléaire et d'énergie, précisément pour ne pas dépendre uniquement de Pékin dans sa confrontation avec l'Occident. En un mot, pour Vladimir Poutine, le soutien de Xi Jinping est bienvenu, mais pourrait être gênant s'il était exclusif.

Dilemme européen

La visite de Xi Jinping à Moscou rappelle à l'Occident un risque géopolitique structurant : depuis deux décennies, les deux grandes puissances nucléaires et technologiques eurasiatiques ont convergé sur tous les plans pour contester ouvertement sa vision du commerce mondial, des relations internationales ainsi que des structures dédiées à la sécurité globale et régionale.

Le défi est de taille, en particulier pour les Européens qui voient depuis toujours avec la Russie et commercent depuis longtemps avec la Chine. Mais le véritable défi est-il de les traiter comme un bloc idéologiquement homogène dans une logique de confrontation ? Ou bien n'est-il pas plutôt de jouer des rivalités internes pour désolidariser ces puissances eurasiatiques en compétition ouverte dans au moins trois zones ?



Le porte-à-porte va-t-il permettre de créer un million d'emplois industriels? - Challenges

Le pari de "100 nouvelles usines ouvertes par an" lancé en janvier 2022 par Emmanuel Macron pour 2025 va-t-il être tenu? Le think tank La Fabrique de l'Industrie a, en tout cas, un plan pour y parvenir: multiplier les usines et recréer des emplois industriels en France via le porte-à-porte auprès des PME. Le potentiel est énorme, combiné au plan France 2030.

Près d'1 million d'emplois supplémentaires dans l'industrie: ce chiffre ambitieux est à portée de main dans le courant de la prochaine décennie, assurent Olivier Lluansi et Guillaume Basset. Tous deux anciens délégués aux Territoires d'industrie, ils exposent dans une note du think tank La Fabrique de l'Industrie leur méthode pour parvenir à ce résultat.

Au très colbertiste France 2030, visant les technologies de rupture (du spatial aux fonds sous-marins), il faut impérativement adjoindre un programme bien plus terre à terre de réindustrialisation, à l'écoute des entrepreneurs sur tout le territoire.

France 2030, doté de 54 milliards d'euros, parviendrait de son côté à créer 430.000 emplois dans l'hydrogène, les batteries électriques ou les biomédicaments. Mais un peignage fin de l'Hexagone y ajouterait pas moins de 450.000 emplois sous dix à quinze ans. Pas négligeable du tout dans un pays qui compte 3,1 millions d'emplois industriels. Au final, le secteur pourrait représenter 16% du PIB, soit la moyenne de l'Union européenne, contre 10% aujourd'hui. "On peut rejoindre le peloton", résume Olivier Lluansi.

Un démarchage nécessaire

Pour exploiter ce filon, les auteurs préconisent une méthode vieille comme la vente d'encyclopédies: le porte-à-porte. Les programmes Rebond, lancés par l'exécutif après le retrait de Bridgestone de Béthune, en 2020, reposent déjà sur ce principe, avec des consultants appuyant les collectivités locales pour les mettre en contact avec les entreprises et saisir leurs besoins de financement, de formation, d'accompagnement en général. "Nous avons constaté sur la base de ces programmes, dans 20 territoires, que 65% des projets restaient sous les radars des acteurs publics en l'absence d'un tel démarchage", explique Guillaume Basset.

Un constat partagé par Grégory Leblan, dont l'entreprise HDF Emballages a bénéficié de Rebond. "Je ne serais jamais allé demander un soutien au préfet et moins encore à Bercy, reconnaît l'entrepreneur, qui s'est lancé en 2016 dans le tri et la réparation de palettes. Ils paraissent inaccessibles. On a besoin, pour nos démarches, d'un point d'entrée de proximité." C'est ainsi que l'agglomération de Béthune et la commune de Labourse (Pas-de-Calais) ont pu jouer les intermédiaires pour décrocher des aides auprès de l'Ademe, l'agence pour la transition écologique, et pour étendre des implantations, passées de 14.000 à 60.000 mètres carrés.

Une reconquête ambitieuse

- > 430.000 emplois potentiels dans l'industrie de pointe (spatial, électronique, énergie) grâce au programme France 2030.
- > 450.000 emplois supplémentaires possibles grâce à une nouvelle méthode de porte-à-porte auprès des PME.

Sources: PWC, La Fabrique de l'industrie.

Zones de résilience

De tels dispositifs commandos déployés à grande échelle permettraient en outre, soulignent Lluansi et Basset, de n'oublier aucun recoin de l'Hexagone. Car si France 2030 concerne d'abord les métropoles dotées en centres de recherche, les dispositifs Rebonds et Territoires d'industrie concernent des zones moins denses et moins riches, où les usines s'accrochent envers et contre toutes les crises. Comme l'Atelier Tuffery, fabricant de jeans, qui prévoit d'étendre en juin son usine située à Florac, dans les Cévennes. Ou encore la PME familiale Orsteel, qui va accroître sa production de luminaires haut de gamme dans sa nouvelle usine de L'Escarène, près de Nice.

Une telle persévérance a permis de maintenir en 2022 un flux de création d'usines, selon l'observatoire Trendeo. Avec 150 ouvertures contre 70 fermetures, le solde demeure nettement positif. Et comme le relève ce bilan publié le 27 février, à ce rythme, la vague de cessations d'activité qui a balayé la France depuis 2009 pourrait être effacée en quatre ans. Un bon argument pour lancer un maillage minutieux des projets à partir des communes et agglomérations.

* * *

Le rachat de Credit Suisse par UBS ne rassure pas les bourses asiatiques – La Tribune

Les bourses asiatiques creusaient lundi leurs pertes, signe que le retour de la « confiance » des investisseurs mondiaux dans le système bancaire était loin d'être gagné, malgré le rachat de Credit Suisse par UBS annoncé la veille dans l'urgence.

Coup de froid en Asie. Le plan de sauvetage de Credit Suisse par UBS, négocié dans l'urgence ce week-end par les autorités suisses pour éviter une panique bancaire mondiale, n'a pas rassuré les bourses asiatiques, les premières à « s'exprimer » sur cet accord donnant naissance à un géant bancaire au niveau mondial. Elles ont clôturé dans le rouge témoignant ainsi que le retour de la « confiance » des investisseurs mondiaux dans le système bancaire était loin d'être gagné.

HSBC plonge à Hongkong

A la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei a perdu 1,42% à 26.945,67 points, et l'indice élargi Topix a perdu 1,54% à 1.929,30 points. Mitsubishi UFJ Financial

Group a fini en baisse de 1,84% à 825,4 yens, Sumitomo Mitsui Financial Group a abandonné 1,67% à 5.170 yens et Mizuho a chuté de 2,3% à 1.825,5 yens. A Hongkong, les pertes de l'indice Hang Seng chutait de 3,26% à 07H10 GMT, même si l'autorité monétaire de Hongkong a qualifié d'« insignifiant » l'impact de la saga Credit Suisse sur son système bancaire, du fait que les actifs de la banque helvétique représentaient « moins de 0,5% des actifs totaux du système bancaire » de la ville. L'action du géant bancaire HSBC plongeait néanmoins de plus de 7% vers 07H00 GMT. Enfin, une petite hausse était observée Shenzhen et Shanghai affichait une légère baisse.

Selon Matt Simpson, analyste de City Index, il existe une « forte dose de suspicion et de paranoïa » sur les marchés asiatiques.

« Les incertitudes pourraient rester élevées pendant un certain temps » en dépit des diverses mesures de soutien au secteur bancaire, faisait valoir Stephen Innes de SPI Asset Management.

Quelle réaction en Europe ?

Reste à voir désormais comment vont réagir les marchés européens à l'ouverture ce matin puis américains en début d'après-midi. Du Trésor américain à la Banque centrale européenne (BCE), le rachat de Credit Suisse par UBS, annoncé ce dimanche, a été unanimement salué. Il vise à éviter la faillite d'une banque dont la disparition aurait eu des répercussions sur l'ensemble du système financier mondial à l'heure où les marchés étaient fébriles par la récente chute de la Silicon Valley Bank et d'autres banques régionales aux Etats-Unis. Pour le président de la Confédération helvétique, Alain Berset, cette solution constitue « le meilleur moyen d'assurer la confiance ». Elle n'est pas seulement décisive pour la Suisse (...) mais pour la stabilité de l'ensemble du système financier » mondial, a-t-il ajouté.

Renforcement des « lignes de swap »

Dans la foulée de l'annonce du rachat de Credit Suisse par UBS, les plus puissantes banques centrales du monde, la BCE, la Fed, la Banque d'Angleterre, la Banque du Canada, la Banque du Japon, la Banque nationale suisse (BNS), ont annoncé une action coordonnée pour améliorer l'accès à des liquidités et rassurer un peu plus les investisseurs. Les institutions ont décidé de renforcer les « lignes de swap », un dispositif qui facilite l'accès de banques centrales étrangères aux dollars. Les banques centrales vont ainsi augmenter la fréquence des opérations en dollars : « jusqu'ici hebdomadaires, ces opérations seront désormais quotidiennes et commenceront le lundi 20 mars 2023. Elles continueront à ce rythme au moins jusqu'à fin avril », indique le communiqué. Le réseau de lignes de swap sert de « filet de sécurité de liquidités pour apaiser les tensions sur les marchés de financement internationaux et contribuer ainsi à atténuer les effets de ces tensions sur l'offre de prêts aux ménages et aux entreprises », rappellent les institutions. En 2020 la Fed avait mis en place et étendu des accords similaires face à l'avancée de la pandémie de Covid-19, et ceux-ci avaient été déjà prolongés.

Les grandes lignes du rachat de Crédit Suisse par UBS pour 3 milliards de francs suisses

Préserver le système financier

Deuxième banque du pays, Credit Suisse est dans la tourmente depuis deux ans et fait partie des 30 établissements financiers au niveau mondial considérées comme trop grosses pour faire faillite ("too big to fail", en anglais).

« Son destin n'est donc pas uniquement décisif pour la Suisse, pour nos entreprises, pour les clients privés, pour ses propres employés mais également pour la stabilité de l'ensemble du système financier », a déclaré le Président de la Confédération Alain Berset dimanche en annonçant l'accord. A ses côtés, la ministre des Finances, Karin Keller-Sutter, a déclaré que la faillite de Credit Suisse aurait pu provoquer « des dommages économiques irréparables ». « Pour cette raison, la Suisse doit assumer ses responsabilités au-delà de ses propres frontières. »

Un mastodonte de la gestion de fortune

L'union des deux plus grandes banques suisses va faire émerger un géant à la tête de plus de 5.000 milliards de dollars d'actifs investis. Les activités de gestion de fortune d'UBS, déjà numéro un mondial du secteur, vont s'en trouver encore renforcées avec quelque 3.400 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

UBS estime que cette fusion devrait lui permettre de réaliser des économies annuelles de plus de 8 milliards de dollars d'ici 2027.

Pas de vote des actionnaires

La transaction va se faire par le biais d'un échange en actions pour un montant de 3 milliards de francs suisses, valorisant le titre Credit Suisse à 0,76 franc, loin derrière son dernier cours de clôture. Vendredi, à la fermeture de la Bourse, l'action s'échangeait à 1,86 franc suisse, après s'être pourtant effondrée durant ce qui a été une des pires semaines de son histoire en Bourse. Cette alliance ne sera toutefois pas soumise à un vote des actionnaires comme habituellement, conformément à un accord conclu avec les autorités suisses et d'autres autorités de régulation. La Commission de la concurrence n'aura pas non plus son mot à dire au regard du caractère exceptionnel de ce rapprochement.

Protection des déposants assurée

L'union des deux banques devrait être réalisée « si possible » d'ici fin 2023, a précisé Credit Suisse dans un communiqué. D'ici là, la banque va continuer à mettre en œuvre sa restructuration en « collaboration avec UBS », précise-t-elle. Toutes les activités commerciales des deux banques peuvent ainsi être poursuivies sans restriction et sans interruption, souligne l'agence de régulation des marchés financiers (Finma), précisant que la "protection des déposants est ainsi assurée".

Pas de précision sur l'emploi

UBS va reprendre la gestion de fortune, la gestion d'actifs ainsi que la banque universelle suisse, qui englobe les activités de banque de détail et de crédits aux PME de Credit Suisse. Le président d'UBS, Colm Kelleher, a toutefois précisé lors

de la conférence de presse avec les autorités suisses que la banque compte réduire la taille de la banque d'investissement de Credit Suisse. Les deux banques n'ont pas donné de précisions sur l'emploi, le président d'UBS assurant toutefois vouloir faire en sorte que la période d'incertitude pour les salariés soit « la plus courte possible ».

100 milliards CHF de liquidités

Pour faciliter ce rachat, la Confédération helvétique accorde une garantie de 9 milliards de francs à UBS, l'objectif étant de réduire les risques que ce rachat lui fait courir. La banque centrale va par ailleurs allouer des aides importantes aux deux banques sous la forme de liquidités allant jusqu'à 100 milliards de francs suisses.

(AFP)

latribune.fr

* * *

Iran-Arabie saoudite : un compromis diplomatique sous l'égide de Pékin – La Tribune

ANALYSE. Sept ans durant, Riyad et Téhéran se sont regardés en chiens de faïence. Le rétablissement de leurs relations diplomatiques, officialisé à Pékin, aura de nombreux effets dans la région. PAR Clément Therme, Sciences Po

Le 10 mars, Riyad et Téhéran ont annoncé, à Pékin, le [rétablissement de leurs relations diplomatiques après sept ans de rupture](#), s'engageant, au terme de plusieurs jours de négociations, à « rouvrir les ambassades et représentations [diplomatiques] dans un délai maximum de deux mois ». Cette période de transition est nécessaire pour [transformer un accord sécuritaire en véritable restauration des relations diplomatiques](#).

Si cette réouverture des discussions entre les deux pays va dans le sens de la [désescalade avec l'Iran](#) engagée depuis plusieurs années par l'Arabie saoudite et ses alliés, elle constitue aussi une victoire symbolique pour la Chine et illustre le recul de l'influence américaine dans la région.

Quand Xi Jinping s'inspire de... Richard Nixon

Cet accord tripartite n'est pas sans rappeler la doctrine des deux piliers (*twin pillars policy*) de l'administration Nixon (1968-1974) qui voulait assurer la stabilité de la zone du Golfe pendant la guerre froide par une double alliance avec Téhéran et Riyad. Dans sa version chinoise, l'accord reprend cet objectif de garantir la sécurité régionale par une entente avec les deux puissances régionales, même si relations de la Chine sont aujourd'hui plus fortes sur le plan économique [avec les](#)

[États de la péninsule arabique](#) qu'avec un Iran confronté à une [grave crise interne](#). À l'époque de Nixon, à l'inverse, l'Iran du Shah était prioritaire dans la stratégie américaine.

L'étincelle a été [l'attaque contre les installations diplomatiques saoudiennes à Téhéran en 2016](#). C'est à ce moment-là que la rupture a eu lieu, dans un contexte par ailleurs marqué par une dégradation des relations de l'administration Obama avec les États arabes de la péninsule arabique, Washington cherchant alors à mettre en place une politique d'équilibre entre les deux rives.

Le rétablissement des relations avec Riyad faisait partie des objectifs du président Raïssi, qui avait annoncé lors de [son accession à la présidence en 2021](#) sa volonté d'améliorer les relations avec les pays voisins. Côté saoudien, il y avait depuis au moins deux ans une volonté de trouver une solution à la guerre du Yémen et de se focaliser sur les questions économiques en établissant une politique étrangère de « zéro problème avec les voisins ».

L'accord pourrait favoriser une baisse des tensions dans le golfe Persique et conduira l'Arabie saoudite à se rapprocher encore davantage de [son plus grand partenaire commercial, la Chine](#), sans provoquer une crise avec son principal partenaire en matière de sécurité, les États-Unis. En effet, les responsables de l'administration Biden [perçoivent favorablement le rétablissement des relations entre Riyad et Téhéran](#). La détente est jugée positive par les autorités américaines, même si certaines voix critiques s'élèvent aux États-Unis pour [dénoncer la marginalisation de Washington dans la région](#). La propagande de la République islamique, de son côté, [insiste également sur cette dimension régionale](#) et affirme que ce développement entérine le retrait américain du Moyen-Orient.

Ce processus de rapprochement entre les deux pays date de plusieurs années. Depuis [2019 et le pic de la crise](#), une lente désescalade s'est engagée, des discussions se déroulant [depuis deux ans](#) en Irak et dans le sultanat d'Oman.

Il faut rappeler que les [frappes de drones et de missiles](#) par des forces pro-iraniennes contre des sites pétroliers saoudiens en 2019 avaient temporairement [suspendu 5 % de l'approvisionnement énergétique mondial](#). Ces attaques n'avaient alors suscité [aucune réponse militaire de la part des États-Unis](#). Cette absence de réponse américaine pose alors la question de la garantie de sécurité américaine du point de vue saoudien.

La victoire symbolique de la Chine

On a vu que plusieurs partenaires de l'Arabie saoudite, comme les [Émirats arabes unis, mais aussi le Koweït](#) avaient déjà complètement rétabli leurs relations diplomatiques avec la République islamique en 2022. Pour les Saoudiens, il y a dans cette reprise des relations à la fois une volonté de créer un contexte favorable à une [désescalade au Yémen](#) mais aussi une volonté d'autonomisation et de diversification. Il s'agit de ne plus dépendre des fluctuations de la politique américaine entre les stratégies parfois divergentes des Administrations démocrates et républicaines.

Mais au-delà de ces fluctuations, on observe, ces dernières années, une constante : l'Amérique se retire progressivement du Moyen-Orient. Riyad, de ce

point de vue, a été tout autant déçu de l'administration Trump, qui a conduit à une impasse, notamment en raison de l'absence de changement de la politique nucléaire ou régionale iranienne malgré la [politique de « pressions maximales » de Washington](#), que de l'administration Biden, qui a poursuivi l'objectif du désengagement tout en émettant des critiques contre les partenaires régionaux des États-Unis - du moins jusqu'au déclenchement de la guerre d'Ukraine en février 2022.

Enfin, la dimension économique entre évidemment en compte. Pour garantir leur prospérité, les États de la rive arabe du Golfe se doivent de s'assurer un [certain degré de stabilité avec leur grand voisin iranien](#).

La République populaire de Chine a offert une plate-forme, un cadre, qui a permis cette percée. Cette capacité à apparaître comme un médiateur crédible s'explique par les excellentes relations qu'elle entretient depuis longtemps avec les pays arabes du Golfe tout en maintenant un dialogue soutenu avec l'Iran en [dépit des pressions américaines](#).

La RPC étant un régime autoritaire où aucune réelle alternance au pouvoir n'existe, il est, bien entendu, nettement plus aisé pour elle que pour les États-Unis de mettre en œuvre une politique constante. Elle apparaît aujourd'hui comme le principal bénéficiaire de cette séquence diplomatique, qui met encore davantage en évidence le recul américain dans la région, qui avait commencé pendant la période Obama.

La réouverture promise des ambassades se traduira par la restauration d'un canal diplomatique direct. Il y a toujours eu des discussions pendant ces sept années, mais elles passaient par des intermédiaires. Désormais, les deux pays pourront discuter sans passer par les canaux omanais, irakiens ou [suisse](#)s. Par ailleurs, il existait aussi des discussions indirectes, au niveau de l'OPEP par exemple. Les questions pétrolières ont toujours été un dossier particulier, Riyad et Téhéran maintenant en toutes circonstances une [certaine coopération](#) en la matière.

Vers une recomposition régionale ?

Sur le plan régional, le rapprochement peut se traduire par une désescalade au Yémen, mais aussi au [Liban](#) et en [Irak](#). L'Iran, qui a déjà annoncé la [reprise de ses relations diplomatiques avec les Maldives](#) immédiatement après sa réconciliation avec l'Arabie saoudite, pourrait dans un avenir proche se rapprocher de plusieurs autres États qui ont rompu leurs relations diplomatiques ces dernières années avec la République islamique, comme le [Maroc](#), avec lequel les relations diplomatiques ont été rompues en 2018, le [Bahreïn](#) (relations rompues en 2016), la [Jordanie](#) et [l'Égypte](#) (relations réduites au niveau du chargé d'affaires).

Enfin, pour [Israël](#), il s'agira de maintenir des relations officielles et informelles avec les États arabes du Golfe tout en s'efforçant de provoquer un réengagement américain afin de promouvoir un système de sécurité régional orienté vers l'endiguement voire le refoulement de l'influence iranienne.

Il reste que la coopération irano-saoudienne ne pourra être effective que si la République islamique change de politique régionale et abandonne ses ambitions révolutionnaires dans la zone. En effet, l'ambiguïté du compromis diplomatique se

fonde sur l'interprétation de la question de la « non-interférence de l'Iran dans les affaires internes de l'Arabie saoudite » : cette formule évoque-t-elle le seul exemple du Yémen ou bien concerne-t-elle également l'Irak, la Syrie ou le Liban, où l'Iran entretient des [réseaux d'influence s'appuyant sur des auxiliaires \(proxies\)](#). Si Téhéran renonce à exercer son influence dans ces pays, ce serait un retour à la [politique mise en œuvre par l'ayatollah Rafsandjani dans les années 1990](#), quand la priorité était donnée aux relations de bon voisinage et non aux ambitions idéologiques du régime iranien. Une paix froide pourrait alors voir le jour en remplacement de la rivalité systémique à l'œuvre durant les sept dernières années.

Par [Clément Therme](#), Chargé de cours, Sciences Po

Clément Therme

* * *

Sommet économique franco-arabe : Français et Arabes veulent renforcer les courants d'affaires – Le Moci

En transformant son traditionnel Forum en Sommet, la Chambre de commerce franco-arabe (CCFA) a réussi le 15 mars à rassembler l'équipe de France du soutien à l'export et faire venir 12 délégations de haut niveau lors de la 4^{ème} édition de son événement annuel phare, et premier de l'ère post-Covid, attirant ainsi près de 400 participants issus des milieux économiques français et arabes. De part et d'autre, le désir de dynamiser les relations commerciales et partenariales pour saisir les opportunités sectorielles des transitions en cours est apparu clair. Retour sur les aspects marquants de cet événement inédit.

Cet événement mérite que l'on s'y arrête car il est le signe, dans la forme qu'il a prise cette année, d'une nouvelle dynamique côté français, sans doute stimulée par la bénédiction de l'Elysée. Organisé par la CCFA pour les milieux d'affaires français et arabes il était, avant la parenthèse du Covid, un « forum » dont la dernière édition s'était tenue en 2018. Pour cette 4^{ème} édition, il a pris une nouvelle dimension en prenant le nom de « sommet » et en obtenant le haut patronage du président de la République, **Emmanuel Macron**.

Du coup, les délégations envoyées par les pays arabes ont été nombreuses et de haut niveau, incluant le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, **Hossam Zaki**, ou encore le président de l'Union des chambres arabes (UAC), **Abdulla Nass**, mais

aussi une brochette d'ambassadeurs en poste à Paris, et des représentants des organisations d'entreprises venus de 12 des 22 pays membres de la CCFA (ci-après).

La CCFA, une Chambre singulière

*La Chambre de commerce franco-arabe (CCFA) présente une caractéristique singulière dans le paysage des organismes consulaires présents à Paris : association loi 1901 régie par le droit français, elle a été créée en décembre 1970 sur une initiative conjointe du gouvernement français et de la Ligue des États Arabes. Elle est organisée sur une base institutionnelle strictement paritaire entre la France et les pays arabes de la Ligue *. Statutairement, le président est ainsi de nationalité française et le secrétaire général, responsable de l'exécutif de la Chambre, est de nationalité d'un pays arabe. Ses membres sont des entreprises industrielles et commerciales, des banques, des professions libérales, des chambres de commerce et des organisations patronales de France et des pays arabes.*

Cette singularité peu connue est une « force par son partenariat avec les organisations économiques des pays arabes » lit-on [sur son site](#). Outre son rôle d'animation des milieux économiques franco-arabes, elle est, par agrément de la Ligue arabe, en charge de services légaux tels que la certification de documents originaux relatifs aux produits pour les exportateurs français (certificats d'origine, factures commerciales, attestations fournisseurs, attestation sanitaires, attestation hallal...) et un centre d'arbitrage.

** Algérie, Arabie Saoudite, Bahreïn, Comores, Djibouti, Egypte, Emirats Arabes Unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Oman, Maroc, Mauritanie, Palestine, Qatar, Somalie, Soudan, Syrie, Tunisie et Yémen.*

Et côté français, les rangs se sont resserrés. La direction de la CCFA a réussi en effet à obtenir que **tous les grands acteurs publics et privés du soutien à l'export** des entreprises françaises tirent tous « *dans le même sens* », pour reprendre l'expression de **Vincent Reina**, son président (**ci-contre**), autrement dit s'impliquent dans l'événement. De fait, accueilli par le Medef dans son amphithéâtre de l'avenue Bosquet à Paris, ce sommet économique a bénéficié du soutien du Medef, de Medef International, de la CPME, de Business France, de Bpifrance et d'un beau panel d'entreprises de toute taille *.

Cette collaboration devrait perdurer : le président de la CCFA a annoncé à la tribune que ce Sommet deviendrait un événement annuel, et qu'il serait accueilli successivement par la CPME en 2024, Business France en 2025 et CCI France l'année suivante.

Le besoin d'occasions de rencontres est net côté entreprises françaises : « *il faut nous voir* » a lancé **Fabrice Le Saché**, vice-président du Medef, à l'attention des invités arabes, « *voyons-nous* » a renchéri un peu plus tard **Jean-Lou Blachier**, secrétaire confédéral de la CPME.

Nouvelle dynamique sur des marchés très concurrentiels

Une nouvelle dynamique qui devrait ravir les entreprises françaises en quête de réseau et de contacts pour se développer sur une zone où, on a pu le constater tout au long des interventions, les projets se multiplient dans la transition écologique, le développement durable, l'industrie verte, la santé, l'alimentation, qu'il s'agisse d'infrastructures, d'industries, d'agriculture, de services ou de numérisation.

Les 22 pays membres de la CCFA présentent des **profils économiques très hétérogènes**, entre les riches pays du Golfe, qui multiplient les grands plans d'investissement à 10 ou 15 ans (Arabie Saoudite, Émirats arabes unis, Qatar...), ceux qui sont en crise (Liban) ou en sortent à peine (Irak), ceux d'Afrique du Nord déjà positionnés pour prendre leur part dans les chaînes de valeur en cours de construction entre l'Afrique et l'Europe (Algérie, Maroc, Tunisie, Égypte, Djibouti...). Mais il ne faut pas s'y tromper : ils sont en recherche de fournisseurs possédant des savoir-faire éprouvés et innovants, et une capacité à s'adapter aux besoins locaux, y compris en termes de partenariats. **Antea**, par exemple, société d'ingénierie spécialisée dans l'environnement dont le directeur général **Pascal Voyeau** a témoigné : dans le domaine de l'eau, comme dans la dépollution ou la maîtrise des sols et sous-sols, ses clients sont essentiellement des industriels privés pour lesquels il met en place des solutions pour chaque problématique.

Autre exemple **Veolia**, champion français des services d'eau. Le groupe, qui réalise un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros dans le Golfe et de 1 Md EUR en Afrique du Nord, y enchaîne les projets dans le secteur de l'eau selon un triptyque « *sobriété, réutilisation des eaux usées, dessalement* », selon la présentation très concrètes faite

par sa directrice générale, **Estelle Brachlianoff**. Mais « *un des endroits au monde où on a l'activité la plus efficace en matière d'économie d'énergie, c'est le Golfe* » a-t-elle expliqué, précisant qu'**Enova**, coentreprise créée avec le groupe **Majid Al Futtaim**, avait développé des nouvelles technologies permettant de réduire de 20 à 30 % la consommation d'hôpitaux ou de centre commerciaux « *sans modifier les bâtiments* ». Des innovations que le groupe, qui se présente comme une multinationale « multi locale » car il crée pour chaque projet une société locale dédiée, compte bien importer et diffuser en Europe.

« Il faut une autre approche de la coopération »

Les interlocuteurs arabes semblent également demandeurs d'une **présence plus active** des entreprises tricolores, mais aussi d'une **meilleure organisation et cohérence de l'offre française**, davantage orientée sur des approches partenariales, voire d'un réveil de l'Hexagone face à une concurrence internationale qui s'intensifie. D'après **Laurent Julvez**, directeur général adjoint du cabinet Merlin, spécialiste de la conception/réalisation d'infrastructures (eau, traitement des déchets, énergie, aménagement urbain...), lorsqu'en France, ses concurrents sur un appel d'offre de collectivité locale se « *comptent sur les doigts d'une main* », au Moyen-Orient, « *nous pouvons nous retrouver face à 15 concurrents venus du monde entier* », y compris de pays émergents. Autant dire qu'il faut avoir de quoi se différencier.

« *Nous sommes sur l'industrie verte, l'énergie verte et nous appelons la France à marquer sa force et à relancer ses relations avec les pays arabes* », a aussi lancé **Samir Majoul**, le président de Union tunisienne de l'industrie, de commerce et de l'artisanat (Utica).

« *Vous devez être compétitifs* » et « *regarder avec un prisme nouveau les opportunités de nos pays* » a déclaré de son côté **Ayeid Mousseid Yahya**, Ambassadeur de Djibouti et doyen du corps diplomatique arabe à Paris.

Le **contexte de la guerre en Ukraine** est passé par là : dans tous ces pays, s'est produit un **électrochoc** quand les produits alimentaires tout autant que l'énergie sont devenus des instruments de la guerre menée par la Russie. Cette guerre « *est une menace sur la sécurité* », a notamment estimé **Hossam Zaki**, pour la Ligue arabe. Et de citer la vague de hausse des prix des denrées et de l'énergie, qui frappe de nombreux pays de la zone, dont tous ne sont pas producteurs d'hydrocarbures mais dont tous sont de gros importateurs de produits alimentaires. « *On voit que l'énergie et l'alimentaire deviennent des armes de guerre*, a précisé de son côté Samir Majoul. *On ne peut plus dépendre de pays fournisseurs qui ne sont pas démocratiques* ».

Dans ce contexte, l'Union européenne et la France sont attendues pour participer à la diversification de leurs fournisseurs et de leurs économies, mais d'une façon renouvelée. « *Les relations commerciales sont en baisse, a notamment observé **Khaled Hanafy**, secrétaire général de l'Union des Chambres arabes (UAF). C'est pour cela qu'il faut être plus alerte et vigilant* ». Et d'insister : « *d'autres forces essayent de s'installer dans la région, il faut une autre approche de la coopération* ».

Indiquant que le monde arabe a changé, avec un secteur privé qui représente 70 % du PIB et des emplois, le président de l'UAF a aussi invité des Français à passer d'une approche classique basée sur l'import/export à « *des partenariats stratégiques* » dans des secteurs clés où la France possède des atouts. Quelques pistes : la sécurité alimentaire (la France pourrait contribuer à créer des « hubs » logistiques dans la zone pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement et faciliter la circulation des denrées), l'économie bleue (l'exploitation des richesses autour de la Méditerranée), l'établissement de base logistiques et industrielles permettant une projection sur les marchés africains, le développement de projets communs dans les domaines de l'eau ou de l'énergie verte.

Christine Gilguy

*Sont intervenus dans les tables rondes sectorielles des dirigeants de Veolia, Transdev, Egis, Eiffage mais aussi Merlin, Antea, Sanofi, ClinGroup et des représentants de filières tels que **Gérard Wolf**, président de la task force Ville durable de Medef International ou **Jean-François Gendron**, président de la French Healthcare.

* * *

L'agenda social de la fonction publique perturbé par le conflit sur les retraites – Acteurs Publics

Après le recours au "49.3" sur la réforme des retraites et "*au vu du contexte social et démocratique*", les syndicats de la fonction publique viennent d'obtenir le report de deux réunions avec l'administration. Et les leaders syndicaux le promettent : l'épisode de la réforme des retraites laissera des traces pour les discussions à l'ordre du jour de l'agenda social. L'agenda des réformes n'est pas remis en question, rétorque le gouvernement.

La réforme des retraites (et sa contestation) bouscule l'agenda social de la fonction publique. *"Au vu du contexte social et démocratique"*, l'ensemble des syndicats de fonctionnaires ont demandé le report de 2 réunions initialement prévues mardi 21 mars avec la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP). Une demande à laquelle a accédé sa directrice, Nathalie Colin. *"Nous prenons acte de cette demande"*, a-t-elle répondu aux représentants du personnel en comptant proposer de *"nouvelles dates"* de réunion.

Les syndicats et l'administration devaient se retrouver pour un retour d'expérience sur les élections professionnelles de décembre dernier, mais aussi pour faire un point sur les chantiers à l'ordre du jour de l'agenda social 2023 de la fonction publique, notamment celui relatif à l'accès, aux parcours et aux rémunérations, que le gouvernement compte faire aboutir d'ici la fin du semestre. Mais c'était avant le jeudi 16 mars et le déclenchement du "49.3" par le gouvernement sur son projet de loi de réforme des retraites, qui a donc changé la donne. Une procédure vivement critiquée par les syndicats, qui réclament toujours le retrait du projet de réforme et appellent à une nouvelle journée de mobilisation, jeudi 23 mars.

"Dans une telle situation sociale, affirme Benoit Teste, de la FSU, nous n'envisageons pas d'échanger tranquillement sur des sujets majeurs." Et tous les acteurs syndicaux en conviennent : l'épisode fera date. Quitte à remettre en cause l'agenda social fixé par l'exécutif ?

Pas de remise en cause des thèmes

"On ne souhaite plus subir l'agenda social imposé par le gouvernement", tonne ainsi Céline Verzeletti, de la CGT. *"Cela va être compliqué de mener un dialogue social loyal avec un gouvernement qui a piétiné les organisations syndicales"*, renchérit Benoit Teste, de la FSU.

Pour Mylène Jacquot, de la CFDT, les thèmes de l'agenda social *"ne sont pas remis en cause"*. *"Mais, ajoute-t-elle, il est certain que reconstruire un lien de confiance*

indispensable à des discussions et négociations va prendre du temps.” “Tant que le dossier des retraites ne sera pas clos, l'agenda social ne pourra pas se dérouler normalement, le climat social n'étant pas serein”, confirme Pascal Kessler, de la FA-FP. “Oui, il va falloir du temps, mais le temps presse”, tempère-t-il en référence notamment au chantier sur les rémunérations.

“Ce qui sera primordial c'est de revoir les priorités”, ajoute Céline Verzeletti qui croit toujours possible de “gagner la bataille” contre la réforme des retraites : “une fois cela gagné nous voulons obtenir une négociation sur la revalorisation du point d'indice et des grilles, c'est vraiment l'urgence”.

Échéancier des réformes inchangé

S'il est pour le moment impossible de dire quand le dialogue social reprendra entre les syndicats et le gouvernement, Luc Farré, de l'Unsa, prévient déjà : *“Nous serons extrêmement vigilants à avoir des réunions utiles et constructives.” “En particulier, nous vérifierons que la volonté de dialogue social soit effective et non occupationnelle, ou encore que les réunions ne soient pas des alibis pour des décisions déjà prises”,* indique le syndicaliste.

“Force est de reconnaître que cet épisode des retraites laissera des traces profondes et durables, soutient Mylène Jacquot (CFDT), avant de lancer un appel au gouvernement : il ne peut y avoir de dialogue social que sincère, c'est donc bien tout le calendrier et la méthode de l'agenda social qui seront à voir collectivement.”

L'agenda social n'est pas remis en cause, rétorque le gouvernement. *“Nous sommes dans un contexte où il faut respecter les contestations, et les syndicats sont évidemment dans leur rôle, explique l'entourage du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini. Mais le contexte ne remet absolument pas en question le calendrier social que nous avons coconstruit avec ces mêmes syndicats.” “Les discussions avec les organisations syndicales ont commencé il y a longtemps et tout de ce qui a été mis à l'ordre du jour a été partagé et validé”,* poursuit-on, en indiquant que l'“*échancier*” prévu des réformes *“reste le même”,* que ce soit pour le chantier de l'accès, des parcours, des carrières et des

rémunérations ou celui du programme “Fonction publique +”, le programme d’amélioration de la qualité et des conditions de vie au travail dans le secteur public.

PAR BASTIEN SCORDIA

* * *

Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce bulletin [adhesion-2023.pdf](#) (sprim-fo.org) accompagné du paiement correspondant.